

LA LETTRE

Editorial — Penser plus loin

Il y a plus d'un an maintenant, à l'heure d'applaudir les soignants, nos regards plongeaient dans les rues vides. Pas de voiture, pas de moto, pas de camion. Ou presque pas. Le son du silence ? Et nous restions là, saisis par ce scénario de vie inédit. A imaginer le monde d'après. En ce mois de juin 2021, la situation sanitaire s'est nettement améliorée. On est plus très loin d'en parler au passé. Les espoirs d'une nouvelle ère semblent s'estomper chaque jour un peu plus. Comme si se débarrasser de la pandémie nous suffirait déjà amplement. Mais j'ose espérer comme le dit Edgard Morin dans un entretien au « Monde » le 19 avril 2020 que « cette crise nous pousse à nous interroger sur notre mode de vie, sur nos vrais besoins masqués dans les aliénations du quotidien »

Il n'a cessé de nous inciter à refuser la pensée binaire. A bientôt 100 ans, il vient de publier comme beaucoup de nos lecteur-trices l'ont appris certainement, un nouveau livre intitulé « Leçons d'un siècle de vie ». Ses nombreux ouvrages rappellent la nécessité de cultiver le questionnement systématique, ce qu'il appelle "la pensée complexe" ou encore "l'autocritique", face aux crises. Alors peut être que même si ce qui s'est passé lors du 1er confinement a tendance à s'effacer petit à petit des mémoires, il reste l'idée d'un impossible qui se concrétise contre toute attente, l'espoir que par-delà le bruit médiatique quotidien, des traces profondes dans la mémoire collective ouvriront des rebonds de changements.

Dans le secteur de l'action sociale les bouleversements liés à la crise sanitaire sont légion comme partout ailleurs. Les initiatives et les inventions pour y faire face le sont également. Le CNAHES a créé en mai 2020 un « Fonds Covid 19 » pour « participer à l'écriture de l'histoire et conserver une trace de l'expérience des acteurs professionnels et associatifs du secteur ». Vous trouverez dans ce numéro de « La Lettre » des informations sur le travail réalisé, notamment en lien avec le Haut Conseil en Travail Social (HCTS) et une invitation à continuer à nous envoyer tout document que vous estimez important à

conserver. Cette « mémoire du temps présent » ouvre d'intéressantes perspectives d'étude et de recherche que nous souhaitons mettre en œuvre avec nos partenaires après la rentrée.

Un autre antidote à la pensée binaire est le nouveau « Guide des sources ». Mis en ligne au début de cette année, il a été annoncé dans l'«orbi et urbi» du secteur. Nous en reparlons ici sous l'angle de sa maturation l'année passée. Il est régulièrement actualisé. Il traduit la riche diversité des parcours des acteurs et des institutions du secteur. Leur complexité aussi.

Après l'école de Rennes (1964, voir Lettre 62-64 Patrick Lechaux), nous poursuivons un examen de la naissance de Centres de formation en Travail Social (EFTS) avec Recherches et Promotion (« RP » à Lyon 1969). La généalogie et la particularité de ses objectifs est vraiment à découvrir en tant que page de l'histoire de la formation. Une autre article à découvrir est celui qui présente l'interview des deux auteurs d'un rapport marquant de notre secteur et qui a 40 ans aujourd'hui : le rapport Bianco Lamy : « L'aide à l'enfance demain : contribution à une réduction des inégalités ». Nous présentons l'amorce

SOMMAIRE

- Editorial—Penser plus loin **p. 1**
- Le nouveau Guide des Sources du Cnahes est arrivé ! **p. 2**
- Crise sanitaire, travail social et médico-social, Haut Conseil en Travail Social et contribution Cnahes **p. 3**
- Il y a 40 ans : le rapport Bianco-Lamy. Aujourd'hui : un interview pertinent des deux auteurs de « L'aide à l'enfance demain : contribution à une réduction des inégalités » **p. 4**
- Une thèse du plus grand intérêt pour le CNAHES et une soutenance de haut vol ! **p. 5**
- Une page de l'Histoire de l'éducation spécialisée et de la formation. À Lyon de 1493 à 1970 **p. 5**
- Jeunes volontaires en Service civique au CNAHES : une énergie communicative **p. 7**
- 1901...1971...2001...2021 : la liberté associative à la française **p. 8**
- Les Pratiques de l'Institutionnel **p. 8**

de l'interview. Le lecteur pourra en retrouver l'intégralité sur le site Web : c'est une méthode de lecture en usage dans bien de médias actuellement quand il s'agit d'articles longs et que nous comptons bien utiliser en souplesse dans toutes les publications du CNAHES.

Si vous jetez un œil sur le sommaire de cette Lettre double, bien d'autres fenêtres sont ouvertes sur des sujets différents, sans oublier « Le supplément Archives » consacré cette fois-ci à l'histoire emblématique d'une association de Prévention spécialisée : le Foyer Duquesne à Dieppe. Souvent les numéros de La Lettre sont thématiques. Le suivant le sera certainement : sur le secteur du handicap. Nous cherchons à diversifier les supports de la communication du CNAHES : une Newsletter lancée en fin d'année dernière pour diffuser des brèves décrivant notamment les nombreux travaux des commissions du Conseil d'administration (Formation, Communication, Portail Protection de l'enfance...), donnant des informations sur des travaux des délégations régionales etc..., le site web et ses pages régionales, Facebook.... Et n'oubliez pas que votre esprit critique nous intéresse...

Nous vous souhaitons une belle période estivale avec beaucoup de temps en présentiel et dans la perspective d'un rendez-vous, ensemble à Paris, début octobre pour une journée d'étude nationale et l'assemblée générale le lendemain matin.

Bernard Heckel

Le nouveau Guide des Sources du Cnahes est arrivé !

En cette année 2021 le CNAHES a mis en ligne son nouveau Guide des Sources qui compile la présentation de ces documents sous deux grands volumes. Ainsi, 247 fonds d'archives associatives (ou de personnalités), France métropolitaine entière, et 455

délégations régionales ont contribué à cet objectif. Ce qui constitue le volume 2 de ce Guide des Sources, titré « Témoignages d'acteurs », recense plusieurs centaines d'interviews (audio ou audio-visuels) dont une grande partie a été réalisée par les délégations régionales. Ce

www.cnahes.org

volume retrace également de manière la plus exhaustive possible des collectes de témoignages menées au niveau national par des chercheurs, d'autres associations d'histoire etc., notamment, parmi des grandes collectes, celle réalisée en 1979-1981 intitulée « Naissance de l'Éducation Surveillée 1935-1950 ». Une dernière partie est consacrée aux « autobiographies, récits de vie, d'expériences » ayant fait l'objet de publications.

Plusieurs jeunes volontaires en Service civique ont été présents aux côtés des bénévoles.

Pour, par exemple, réaliser des enregistrements, exploiter et transcrire ceux déjà existants, faire des recherches bibliographiques...

À noter : cette édition contient les références d'un certain nombre de versements de dossiers de jeunes mineurs produits par des établissements privés dans le cadre de leur mission de service public. Cet état, en cours de constitution, est établi à partir de ce qui a été repéré auprès d'Archives départementales ou aux Archives nationales ; il est appelé à évoluer vers de plus en plus d'exhaustivité.

Sylvain CID et Bernard HECKEL

Le nouveau Guide des sources du CNAHES est arrivé !



Préface,
Périmètre, Plan
général



1 - Fonds
d'archives



2 - Témoignages
d'acteurs

témoignages d'acteurs interviewés en audio ou audio-visuel ont une notice consultable : les sources et matériaux utiles à l'enseignement, en histoire mais pas seulement, se trouvent ainsi considérablement enrichis.

La finalisation du Guide des Sources du CNAHES

L'année 2020 a mobilisé de multiples énergies et talents pour reprendre les contenus, les compléter, susciter de nouvelles notices, valider le travail de mise en forme notamment pour en rendre l'accès le plus fluide possible. Sous le pilotage du chargé de mission salarié archiviste du CNAHES et d'une commission ad hoc, toutes les

Social et contribution Cnahes

Le 25 janvier 2021, l'assemblée plénière du HAUT CONSEIL EN TRAVAIL SOCIAL (HCTS) validait le texte du rapport « *Le Travail social au défi de la crise sanitaire* ». Les 110 pages devaient être transmises quelques jours plus tard aux ministres et le rapport publié. Le 9 février, le CNAHES recevait via son président les remerciements de Madame Cols, personne qualifiée du HCTS et coordinatrice du rapport, pour sa participation aux travaux. La saisine interministérielle du 5 octobre 2020, avait demandé au HCTS de décrire *l'impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les organisations et les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux*, avec l'objectif d'en tirer des enseignements pour les politiques publiques.

**HAUT CONSEIL
DU TRAVAIL
SOCIAL**

Le rapport recense et décrit les initiatives prises par les travailleurs sociaux, contraints d'adapter le fonctionnement des institutions et leurs pratiques aux consignes sanitaires, tout

en ayant le souci de maintenir l'accompagnement des personnes suivies ou accueillies. Les effets positifs de ces adaptations sont mis en avant afin de suggérer, sous forme de préconisations, des évolutions souhaitables dans les différents champs des politiques publiques.

Si le CNAHES a été sollicité pour transmettre des données après une audition téléphonique en visio-conférence le 14 octobre c'est que, dès mai 2020, il avait entrepris auprès de ses adhérents et autres acteurs de l'éducation spécialisée et de l'action sociale, une collecte de témoignages. Sous le label « mémoire de crise sanitaire », un Fonds CNAHES Covid-19 a été constitué, toujours

Auditionnés : acteurs de l'accompagnement social : pauvreté, champ des solidarités, enfance et famille, hébergement d'urgence, grand âge et handicap.

ouvert à ce jour. La lettre d'appel du président du CNAHES disait : « *A période exceptionnelle, collecte exceptionnelle : le CNAHES propose de participer à l'écriture de l'Histoire et de conserver une trace de l'expérience des acteurs professionnels et associatifs du secteur* ». Les quelques soixante-dix dépôts à ce fond consistent en documents de nature divers : témoignages personnels de professionnels ou étudiants, journaux d'établissements ou associatifs, consignes, films résidents, vaste recherche action auprès d'intervenants jeunes/quartiers etc. Une quinzaine d'entre eux ont ensuite été analysés par des administrateurs du CNAHES.

Le présent article – dû au travail de Christine Auberger, administratrice CNAHES – présente les principales observations et préconisations du HCTS au terme d'une première année de crise et alors que l'extinction de la pandémie n'apparaît pas. Des insertions d'observations

CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFE CGC	Confédération générale des cadres
CGT	Confédération générale du travail
CNAHES	Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale
CNCPH	Conseil national consultatif des personnes handicapées
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
CNLAPS	Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée
CNLE	Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

tirées du fond CNAHES Covid-19 y sont ajoutées. L'article intégral ainsi que le rapport « Le travail social au défi de la crise sanitaire » sont disponibles sur le site web du CNAHES dans cet espace :

<https://www.cnahes.org/histoire-recherche-et-transmission/conferences-et-communications/>

Christine AUBERGER

La collecte des documents pour le fonds covid-19 se poursuit. L'appel lancé en mai 2020 à tous les établissements, services, associations, acteurs du social et médico-social à constituer un fonds comme "mémoire de la crise sanitaire" reste d'actualité. On trouve sur le site web du CNAHES:

- ⇒ Le courrier d'appel à contribution : sens de la démarche
- ⇒ Un document plus opérationnel : « mode de collecte »

<https://www.cnahes.org/vos-archives/fonds-covid-19>

Il y a 40 ans, le rapport Bianco-Lamy. Aujourd'hui, une interview pertinente des deux auteurs de « *L'aide à l'enfance demain : contribution à une réduction des inégalités* »

En octobre 2020 Yves Faucoup a publié sur son blog « Social en question » de [mediapart.fr](https://blogs.mediapart.fr/yves-faucoup/blog) (<https://blogs.mediapart.fr/yves-faucoup/blog>) une interview de Jean Louis Bianco et Pascal Lamy. Observateur chroniqueur attentif de la protection de l'enfance mais également ancien travailleur social et responsable de services départementaux d'action sociale, Yves Faucoup a pu, en introduction de son article, rappeler l'impact majeur qu'eût ce rapport sur l'action sociale et éducative de terrain notamment à domicile. Il dit dans quel contexte d'insatisfactions sur la qualité et quantité des prises en charge d'enfants - alors 500.000 - Survient la commande politique d'un rapport (S Veil, R. Boulin, R. Lenoir) et la validation qu'en fit J. Barrot à sa remise et publication. Ceci avant que survienne la décentralisation 1983-1984.



JL Bianco, P. Lamy étaient alors deux haut-fonctionnaires, le premier conseiller d'État, le second Inspecteur Général des Finances et Y. Faucoup rappelle leurs itinéraires postérieurs : secrétaire général de l'Élysée, député, ministre, PCG, dirigeant actuel de l'Observatoire de la laïcité pour le premier, commissaire européen puis directeur de l'OMC pour l'autre.

Nous présentons ici, dans cette Lettre, l'amorce de l'interview ; le lecteur pourra en retrouver l'intégralité, avec l'introduction complète de Y. Faucoup, sur le site web du CNAHES.

« Un rapport sur l'ASE qui amorce un processus de changement »

Y. F. : Pourquoi les ministres vous ont-ils missionné en janvier 1978, Jean-Louis Bianco, pour réaliser un rapport afin d'analyser la situation de l'aide à l'enfance et de proposer des actions pour en améliorer son fonctionnement tout en étant une étude de rationalisation des choix budgétaires ? Sur quelle compétence repérée ? Comment Pascal Lamy s'est-il joint à ce travail ?



M. Jean-Louis Bianco

Jean-Louis Bianco : Pourquoi ce rapport ? Il résulte d'une double préoccupation qui était de plus en plus forte. La première au ministère des Finances, plus précisément à la direction du budget, qui s'inquiétait des coûts toujours croissants de l'aide à l'enfance, croissance forte, croissance rapide, sans qu'on ait une véritable évaluation des résultats et de l'efficacité des mesures prises.

Il y avait la même préoccupation à la Direction de l'action sociale (DAS) autour de personnages comme René Lenoir d'abord, André Ramoff ensuite et d'autres qui s'interrogeaient sur la qualité du service rendu. En effet, on voyait sur le terrain des situations extraordinairement hétérogènes, sans que l'on puisse avoir la certitude que c'était relié à des raisons visant à servir les intérêts de l'enfant et de la famille. On avait des différences inexplicables entre deux départements voisins qui pratiquaient des méthodes complètement différentes, sans qu'on sache très bien pourquoi.

La direction de l'action sociale (DAS), et c'est normal, avait comme préoccupation première la qualité de ce qu'on faisait pour les enfants et les familles dans un contexte et dans des milieux extrêmement perturbés, face à des situations psychologiques et humaines extrêmement difficiles, pour les parents, mais aussi pour les familles d'accueil. Qu'est-ce que le partage de la parentalité ? Qu'est-ce que la parentalité ? On touchait à l'intime de gens souvent en grande difficulté.

Pourquoi Rationalisation des Choix Budgétaires (RCB) ? Parce qu'il nous a semblé, à la Direction de l'action sociale, qu'il fallait avoir autant que possible la caution des finances. On y avait d'ailleurs des interlocuteurs qui n'étaient pas forcément mal disposés. Et la rationalisation des choix budgétaires, qui était à la mode à l'époque, inspirée de méthodes américaines (notamment en matière de défense), nous a semblé le bon abri, sachant que c'est une méthode un peu formelle qui n'est pas inintéressante, qui permet de se poser les bonnes questions. Et c'est aussi pour cette raison que j'ai souhaité que Pascal Lamy se joigne à nous pour avoir le regard d'un inspecteur des finances, mais pas de n'importe quel inspecteur des finances, de quelqu'un qui avait une approche personnelle et critique. Voilà pourquoi et de quelle manière ce rapport a été lancé le 1er janvier 78.



Pascal Lamy

Pascal Lamy : Dans le droit fil de ce qu'a dit Jean-Louis, pourquoi un inspecteur des finances dans ce secteur de l'action sociale qui est assez éloigné de ce qu'on fait en général à l'Inspection des finances ? Et pourquoi moi ? Parce que la couverture que Jean-Louis avait imaginée, avec d'autres bons esprits comme Lenoir, comme Ramoff, c'était la rationalisation des choix budgétaires, bon moyen d'abord d'avoir de l'argent pour faire des études et ensuite de mettre autour de la table davantage de monde. Étant entendu qu'effectivement, c'était un secteur où on dépensait de plus en plus d'argent, avec des résultats qui étaient un

peu douteux aux yeux de beaucoup...

Et donc, un inspecteur des finances, la rationalisation des choix budgétaires, ça sentait bon le budget et les économies. Sinon des économies, en tout cas de l'efficacité par rapport aux ressources utilisées.

Pourquoi moi ? J'ai connu Jean-Louis Bianco quand on était ensemble au conseil d'administration de l'ENA, Jean-Louis comme ancien élève, moi comme délégué des élèves CFDT. On s'était découvert à l'époque quelques points communs que, d'ailleurs, la vie a eu le bon goût de confirmer par la suite.

D'où le fait qu'on n'a eu aucun problème à se retrouver tous les deux à cette tâche. J'ai effectivement accepté de plonger dans cet univers. J'en ai gardé un souvenir très précis parce que pendant l'année et demie où j'ai travaillé sur ce sujet, j'avais deux occupations. Une première à l'Inspection des finances qui était de faire un



grand rapport sur la décentralisation bancaire sous la houlette de Jacques Mayoux, selon la méthode finances, c'est-à-dire qu'il y avait 20 banquiers tous capés et pour la plupart inspecteurs des finances, dans la majestueuse bibliothèque de la rue de Rivoli. C'était le matin et l'après-midi, je prenais ma mobylette, j'allais au ministère des affaires sociales et je me retrouvais avec les *baba cools*, rien à voir avec les messieurs costume-trois-pièces du matin. Une période de juxtaposition, stimulante, de la tradition et d'une approche nouvelle, sur laquelle on va revenir, dont j'ai gardé un souvenir formidable.

Pour lire la suite de l'interview rendez vous :

⇒ <https://www.cnahes.org/il-y-a-quarante-ans-le-rapport-bianco-lamy-octobre-2020-un-interview-des-deux-auteurs/> »

Le CNAHES

Une thèse du plus grand intérêt pour le CNAHES et une soutenance de haut vol !

Doctorante à Angers, Adelaïde Laloux a soutenu sa thèse en archivistique le 15 avril dernier sous le titre "**Les dossiers individuels de la protection de l'enfance : constitution, conservation, accès**"

« Mon analyse s'appuie sur une étude de la composition des dossiers et de l'évolution des typologies documentaires à travers des échantillons consultés dans plusieurs institutions et à partir d'entretiens avec des archivistes et des travailleurs sociaux. Cette démarche permet d'appréhender la manière dont ces dossiers se construisent, sont conservés et sont rendus accessibles aux intéressés, pendant toute la durée de leur cycle de vie, de 1950 à nos jours ». (extrait d'une communication à un séminaire du laboratoire Temos CNRS Temps Monde Sociétés)

Bernard Heckel, Daniel Dupied, Sylvain Cid ont assisté à

cette séance par visio-conférence, ce dernier ayant même été sollicité dans la discussion compte-tenu de son expérience en archives de l'éducation spécialisée et de l'action sociale. Tous trois ont pointé l'intérêt majeur des questions abordées : responsabilités des professionnels et responsabilité de l'archiviste dans la sélection / conservation de toutes une série de pièces, question du droit des anciens enfants à retrouver leur dossier et pas que rapports, mais lettres, photos, jouets et même doudou pourquoi pas, importance de garder les traces de l'enfance, du droit à l'oubli d'éléments, meilleure prise en compte de la dimension personnelle des dossiers archivés...

La collaboration CNAHES - Adelaïde Laloux est appelée à se poursuivre.

Le CNAHES

Une page de l'Histoire de l'éducation spécialisée et de la formation.

À Lyon de 1943 à 1970

Après l'École de Rennes (1964, voir Lettre 62-63, Patrick Lechaux), nous poursuivons un examen de la naissance de Centres de Formations en Travail Social (EFTS) avec Recherches et Promotion – « RP » – à Lyon 1969, centre de formation pour éducateurs spécialisés en cours d'emploi.

Le récit reproduit ici en a été fait à des étudiants de formation initiale par Hélène Borie, déléguée CNAHES AURA et elle-même ancienne directrice de RP de 1985 à 2003. Cette intervention eut lieu à l'ARFRIPS de Lyon, qu'elle présente dès le début de son propos comme issu de la fusion en 2004 de deux EFTS, RP et l'ITS.

Cet article concerne donc la genèse et l'ouverture de RP. D'autres pourront venir plus tard sur la vie du centre et de son association porteuse pendant ses 35 années, de ses promotions (au sens ici de cohortes de stagiaires en formation), ses enseignants et partenaires professionnels, bref son impact global qui dépasse largement le simple cadre local.

« Bonjour, nous sommes à Lyon et à l'ARFRIPS, association qui en 2004 a rassemblé les deux centres de formation d'éducateurs existants à Lyon : d'une part l'IFES créée en 1943 sous l'égide de l'ARSEA et de l'EPPP puis reprise par le CREAL en 1964, et d'autre part

Recherches et Promotion créée en 1969. Je vais vous raconter comment, quand et par qui, et avec quel projet s'est créé ce dernier, nommé par tous « RP ».

En préambule, H. Borie détaille d'abord des éléments de l'univers de la rééducation au sortir de la guerre avec la constitution d'une politique publique de « l'enfance inadaptée » : • les ordonnances de 1945 -sur « l'enfance délinquante », sur la sécurité sociale etc. • les facteurs et outils de développement d'établissements (IMP-IMPRO, Instituts de rééducation etc.) et services (médicaux, sociaux, psy) ou structures de milieu ouvert (AEMO, clubs de prévention) • leurs conditions qualitatives d'agrément ou habilitation : ARSEA dès les années 40, futures CREA après 1964, associations de parents dont future UNAPEI, « annexes XXIV » du décret de 1956, Plans d'équipement la Nation • renforcement du service public territorial DDASS 1964 • processus de professionnalisation de cet ensemble « éducation spécialisée », hors Éducation Nationale, en termes de qualification et statut (salarial) : les premières écoles « de cadres », soit trente ans de diplômes d'école avant le diplôme d'État de 1967 • une convention collective en 1966 succédant à des premiers accords UNAR-ANEJI de 1958.

« C'est dans ce contexte que va se construire l'aventure RP, centre de formation en cours d'emploi, donc pour adultes en situation professionnelle, agréé en 1969 pour ouvrir sa première promotion. L'association créée dans ce but est intitulée ACFPS, *Association Communautaire pour la Formation aux Pratiques Sociales* et vous verrez que cet intitulé n'est pas pris au hasard. Ce centre de formation formera des milliers d'éducateurs. Le regroupement en 2004 des deux centres de formation d'éducateurs spécialisés un seul, pluriprofessionnel, sous l'appellation ARFRIPS dont je vous ai parlé au début s'est fait suite à de très fortes pressions des Affaires Sociales (DRASS, équivalent de la DRJSCS aujourd'hui) pour raisons financières et déjà une politique de rassemblement des petites structures.

Ce qui est intéressant dans le projet de cette école, et même ces écoles¹, c'est la généalogie et la particularité des objectifs et du modèle très différent des autres écoles d'éducateurs.

Ce projet a germé dans la tête d'un groupe de personnes dont se dégagent deux figures majeures, engagées préalablement dans certaines initiatives à caractère national (je vous parlerai du GEMESF), ainsi qu'en responsabilité et recherche dans le champ rhônalpin des établissements et professionnels de la rééducation.

Alain Noël Henri, né en 1938, est un intellectuel doué qui a fait Hypokhâgne et sa première année de khâgne à Louis le Grand à Paris, sa deuxième année à Lyon. Mais au long de ce parcours intellectuel il avait le sentiment qu'il ne connaissait rien à la « vraie vie », voulait faire œuvre utile et fonder quelque chose. Son professeur de philo à



Lyon Jean Lacroix, puis à Paris le magistrat Jean Chazal, l'invitent à rencontrer à Lyon le docteur Kolher, personnalité incontournable de

l'ARSEA (futur CREA). Celui-ci l'adresse à l'Arc en ciel à Trévoux (01). Une autre rencontre va être décisive et déboucher sur un compagnonnage : celle avec André Vialle qui a créé une MECS Le Rucher à Dardilly (69) et qui est membre des groupes Esprit (Emmanuel Mounier) dans la région. À son propos, Alain Noël reprend la phrase de Malraux : « J'ai rencontré un Homme ». Ces expériences autour de ses vingt ans et suivantes – les années 58-60, la guerre d'Algérie, l'UNEF... – l'amènent à prendre conscience qu'il n'a pas vraiment l'étoffe d'un « bon éducateur » et que c'est par d'autres voies qu'il peut agir dans le monde de la rééducation et des jeunes. Il garde son ancrage dans le secteur enfance inadaptée : par exemple, pour un travail de DES de sociologie complémentaire à celui de psychologie il mène au Rucher et à Sacuny une recherche psycho sociale sur la mise au travail des jeunes inadaptés. Mais aussi il entre à l'École Normale Supérieure, l'ENS rue d'Ulm à Paris. Son *caïman*, un certain Louis Althusser ! - lui dit « Vous ne savez pas grand-chose mais si vous le voulez vraiment je peux vous faire travailler » : il finira premier à l'agrégation de philosophe ! La carrière universitaire s'ensuit : celle

Sur **André Vialle**, voir « Une maison d'enfants à caractère social dans 50 ans d'histoire. André Vialle et le Rucher 1953 – 2003 » ici : CNAHES histoire-recherche-et-transmission-en-AURA .

Sur **Alain Noël Henri** [ANH], le CNAHES dispose d'une riche documentation en ligne : un récit très détaillé de cette genèse écrit par ANH lui-même en 2006 ; un film vidéo de longue durée (3h) issu d'une interview réalisée chez lui dans la Drôme, en 2018 (H. Borie, P. Merle, A. Charleroy) : bien séquencé sur chacune des étapes évoquées dans cet article et aussi son travail d'analyste.

Voir CNAHES recueil-de-la-memoire-regionale-AURA.

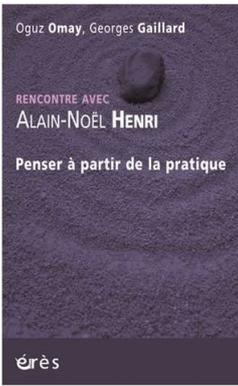
Trop méconnues au plan national, la pensée, les analyses, les conférences d'ANH peuvent pourtant s'appréhender dans de nombreux articles de 1965 à aujourd'hui. Ceux-ci étant trop dispersés dans des revues ou documents, AN Henri a voulu les regrouper ici :

<http://henri.textes.free.fr/anh/>

Enfin deux ouvrages majeurs :

- OMAÏ Oguz et GAILLARD Georges, *Rencontre avec Alain Noël Henri. Penser à partir de la pratique*, Erès 2009 ;

- MERCADER Patricia, *La formation en psychologie : Filiation bâtarde, transmission troublée*, PUL, 2004.



d'enseignant de Psychologie à Lyon II, dont il sera ultérieurement directeur de département.

Vous pouvez poursuivre la lecture de l'article sur notre site web :

⇒ Sur l'histoire-de-RP (Cf. *Les liens avec les professionnels : « du Rucher à Recherche et Promotion » ; La fondation de Recherches et*

Promotion : le contexte ; Le processus formatif de Recherche et Promotion).

- 1) En effet en 1974, à Saint Etienne, Loire Promotion, avec un projet proche de celui de RP, rejoint l'ACFPS. Voir inventaire ACFPS (deux établissements) dans le Guide des Sources du CNAHES, tome 1, Archives.

Hélène BORIE, coll. Pierre MERLE

Jeunes volontaires en Service civique au CNAHES : une énergie communicative

C'est le 1er décembre 2015 que la première jeune volontaire a commencé à Nice une mission dans le cadre du Service civique pour une durée de 8 mois.

Cinq ans après la relation du CNAHES à cette mission reste très forte : Au total 34 JVSC ont été recrutés, accueillis et accompagnés. Ils -elles se sont initié-es à la vie associative et ont acquis des compétences pour valoriser l'histoire et le patrimoine archivistique des associations dans différentes délégations (Paca, Aura, Bretagne, Grand-Est, Hauts de France et Ile de France). Fin 2020, 7 sont en cours de mission.

Extraits du compte Rendu Annuel 2020 de l'Activité de Service Civique à destination de l'Agence :

Sur les missions : « *Les suggestions et initiatives des jeunes en mission sont sources d'innovations. Leur créativité a permis le développement d'outils adaptés à nos activités : création d'affiches, préparation de manifestations, etc. en même temps que contribution au travail de recherche pour le Guide des Sources, aux chantiers d'archives...*



La crise sanitaire a été l'occasion de développer certains modes de communication ou d'en expérimenter de nouveaux grâce à l'implication des jeunes volontaires : citons la création YT de tutoriels d'utilisation du site internet à destination d'adhérents faisant office d'animateurs web dans leur région, opération qui a donné l'occasion aux JVSC de driver un premier atelier coopératif de formation (un second prévu en 2021). Mais aussi : modules pédagogiques, montage audio-visuel des témoignages des jeunes volontaires, (parcours, missions, vécus au CNAHES, bénéfices) etc.

Leur implication a permis de préparer certains projets, quand bien même leur réalisation a été reportée en raison de la crise sanitaire. Citons, entre autres, le programme d'action initié dans le Grand Est : Comment en Lorraine s'est-on progressivement préoccupé des personnes en situation de handicap ?" qui a généré plusieurs ateliers : événement grand public sur le site de Flavigny-sur-Moselle (54), préparation d'une exposition dans les collèges, lycées, espaces publics et associations sur la thématique du handicap, réalisation d'un premier panneau sur "intimité et sexualité".

Extrait du commentaire général de **Philippe Lecorne, délégué CNAHES au SC** : « La crise sanitaire a impacté le déroulement de nos missions, notamment le premier confinement de mars à mai 2020, période durant laquelle les diverses activités en présentiel n'ont pu se poursuivre.

Conformément aux instructions de l'agence nationale, un avenant a été signé avec chacun des jeunes volontaires prévoyant la poursuite des missions en télétravail, selon des formes adaptées et aménagées en fonction des activités de chaque délégation régionale, mais aussi tenant compte des travaux en cours pour chaque jeune volontaire. Les jeunes volontaires ont tous adhéré à ces modifications, qui nous ont permis de développer notre capacité de travailler à distance, avec de bons résultats, même si nous y avons perdu sur le plan de la convivialité.

Ce travail à distance nous a aussi amené à un suivi plus intensif des travaux des jeunes volontaires (notamment par visioconférence) dans l'objectif bien sûr d'en vérifier l'état d'avancement, mais surtout pour que ces jeunes se sentent particulièrement soutenus dans un contexte où l'isolement n'est pas forcément bien supporté et peut être facteur de découragement ».

Le CNAHES

1901...1971...2001...2021 : la liberté associative à la française

1 6 juillet 1971, il y a cinquante ans : un moment de consolidation des libertés publiques. La saisine du Conseil Constitutionnel (CC) avait été faite par le président du Sénat Poher (l'élargissement du droit de saisine à 60 parlementaires ne viendra qu'en 1974). Dans la foulée de la « loi anti-casseurs », ce projet de loi Marcellin, adopté par l'assemblée (président de la commission des lois : Jean Foyer) stipulait que l'acquisition de la capacité juridique pourrait être subordonné à un contrôle préalable par l'autorité judiciaire de leur conformité à la loi. Cette disposition fut jugée inconstitutionnelle par le CC (président G.Palewski) : le principe de 1901 selon lequel les associations se constituent librement par contrat et peuvent obtenir leur publicité sous la seule réserve du dépôt d'une *déclaration préalable* est un aspect de la liberté d'association. Or celle-ci est figure parmi les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République et garantis par le préambule de la Constitution de 1958.

Si tous les étudiants juristes planchent sur cette décision,

Les Pratiques de l'Institutionnel

En intitulant ainsi son blog **Jacques Pain** (1943-2021) ouvrait le champ à un vaste champ de publications de recherches et de références bibliographiques où pédagogie institutionnelle — sa spécialité — peut croiser les chemins de la psychothérapie institutionnelles, intervention institutionnelle (psycho, socio), éducation nouvelle, étude des violences etc.

À l'occasion de son décès le 17 janvier dernier, ses proches et collègues ont retracé son parcours et rendu un hommage approfondi à cet esprit fécond en sciences de l'éducation et intervenant prolifiques auprès d'équipes de professionnels, dont ceux de l'Éducation Surveillée, puis la PJJ etc. Alain Vulbeau, Mireille Cefali, Pierre Delon, Jean Houssaye, Daniel Hameline, Marie Anne Hugon, Philippe

c'est qu'elle marqua un tournant dans le droit constitutionnel. Pour la première fois, la haute juridiction se désolidarisait d'un choix politiquement important pour l'exécutif.

En 2001, J.M. Belorgey conduit la mission interministérielle pour la célébration du centenaire.



En concluant qu'il vaut mieux « ne pas toucher un cheveu à la loi de 1901 » (sinon peut être pour mieux armer les associations face aux périls et opportunités de la mondialisation) il renvoie à

d'autres textes ou procédures la manière de traiter les problèmes qui se posent (dont son usage détourné).

2021 : certaines dispositions d'un projet de loi « confortant le respect des principes républicains » concernant les relations associations-pouvoirs publics jettent le trouble dans le monde associatif et sont jugées « superfétatoires » (car les moyens juridiques existent déjà) par le HCVA Haut Conseil Vie Associative.

À suivre... !

Pierre MERLE

Meirieu et bien d'autres qui cheminent depuis parfois longtemps avec les enseignants et travailleurs sociaux y déclarent :

« *La pédagogie institutionnelle reste l'affaire de la vie de Jacques Pain, son univers d'espérance en un monde plus juste et respectueux de celles et ceux que le sort a écartés. « Attention, être humain ! » écrivait-il, transposant le serment d'Hippocrate à la relation éducative pour en faire le premier invariant des pratiques de l'institutionnel* »

Le CNAHES s'associe à cet hommage et invite ses lecteurs à parcourir les riches pages de ce blog :

<http://www.jacques-pain.fr/jpwp/>

Le CNAHES

Dernière minute: sortie d'un ouvrage exceptionnel sur Deligny et l'image. Lire l'article de Martine Trapon (administratrice CNAHES) en ligne sur notre site web ici:

⇒ <https://www.cnahes.org/note-de-lecture-camerer-a-propos-dimages-de-fernand-deligny/>

L'ENFANT ET L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ : une actualité souvent à vif, un besoin et une demande de mémoire et d'histoire très forts.

Depuis 2008 le CNAHES contribue à



En 2021, le CNAHES met en place:



⇒ <http://enfantsenjustice.fr/>

La lettre du CNAHES
Directeur de la publication : Bernard Heckel
63, rue Croulebarbe 75013 Paris / ISSN 1777-3431
info@cnahes.org - www.cnahes.org

La lettre est éditée sous Publisher avec le concours de NEXEM et d'Alice Minier, routée par des militants du CNAHES Île-de-France